



Assez **Z**oné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#170 décembre 2018

LA VIE DEVANT NOUS

RÉCITS DE JEUNES
PRIVÉ·E·S D'EMPLOI

Dossier

Chômage : mauvaise
cible

Actus

SNU : quels enjeux
pour l'engagement ?

Focus

Johnny : « Faire un métier
que j'aime »

Édito

Avent : accueillir l'autre

L'Avent nous appelle à nous préparer dans notre quotidien à accueillir l'Autre. L'Autre, Jésus-Christ, enfant fragile et vulnérable - Dieu qui épouse notre humanité à Noël. Ce Jésus-Christ qui habite en chacun et chacune d'entre nous.

L'Avent nous invite à faire de la place dans notre cœur pour aller à la rencontre des autres qui nous révèlent l'Autre. Le copain privé d'emploi qui a perdu confiance face à la violence du monde du travail. La copine perdue pour choisir son orientation et qui ne peut être épaulée par des professionnels formés car il n'y a pas assez de conseillères d'orientation dans son lycée. Celui qui a dû traverser des frontières, à qui l'on a volé la dignité, pour être dans un pays en paix. Celle qui subit des violences au travail, dans la rue, parfois à la maison.

Dans notre vie qui court à 100km/h, sommes-nous encore attentifs et attentives à la vie de nos potes, à ce qu'ils ne nomment pas ? Avons-nous l'audace de leur donner la parole ? Analysons-nous les causes et de nous engager dans des collectifs pour que les jeunes du milieu ouvrier puissent se construire librement ? Prenons-nous le temps en révision de vie de découvrir l'Autre, Jésus-Christ dans tous ces visages ?

LOLA MEHL }

À la JOC en c'moment

La parole à nos potes : ça continue !

Depuis octobre, les militantes et les militants de la JOC vont à la rencontre de leurs copains et copines pour leur donner la parole sur ce qu'est la réussite selon elles et eux ainsi que leurs rêves pour l'Eglise et pour une société idéale.

Des temps conviviaux d'invitation se sont déjà vécus comme à Poitiers pendant les vacances de la Toussaint. Nomentsoa a invité ses copains de l'ACE Quentin et Kanto à un goûter pour leur présenter la JOC et leur proposer de démarrer une équipe ensemble. Ils y ont découvert la Campagne Nationale d'Action et ont exprimé ce que signifiait pour eux réussir leur vie et quels étaient leurs rêves à partir de l'outil de consultation. La rencontre a abouti à la création d'une équipe et les jeunes ont pris l'agir de remplir leur consultation à la prochaine rencontre d'équipe.

La Session de Formation des Jocistes a également permis à de nombreux jeunes de repartir avec des idées pour organiser des pots

des potes et y inviter leurs copains et copines pour leur faire découvrir la JOC et leur donner la parole grâce à l'outil de consultation. Par exemple, à Beauvais, Margot veut proposer un photo-langage à ses copains et à Dijon, Suzanne veut organiser un ciné-débat. A Lyon, la JOC a déjà vécu un ciné-débat sur le film *Coco* qui a permis aux jeunes de débattre sur la réussite.

Pour bien préparer son pot des potes, il y a le Kit CNA ! Il propose deux exemples de déroulement d'un pot des potes, et on y retrouve aussi de nombreuses idées de films, chansons ou textes pour échanger sur notre définition de la réussite et sur nos rêves. Donnons la parole à nos potes !

Nicolas Bellissimo

En bref

DESSINSVISIBLES RENDEZ-VOUS LE 19 JANVIER

Depuis octobre, les jocistes consultent leurs potes ! Une étape où les jeunes ont pu s'exprimer sur leur définition de la réussite, leurs rêves pour l'Eglise, pour la société mais aussi pour elles et eux.

Et maintenant ? Rendons visibles les invisibles ! L'outil « *Prenons la parole* » complété est fait pour être présenté au plus grand nombre ! Partout, les fédérations vont s'organiser pour la prochaine étape : « DessInsVisibles » qui se déroulera le 19 janvier 2019 ! Le but ? Exposer les rêves et les envies des jeunes, les rendre visibles. Lors de ces expositions tout est possible : inviter des partenaires (Eglise, syndicats, associations...), les copains et les copines consultés, proposer des ateliers, des jeux, des débats...

Et vous, le 19 janvier, il se passe quoi dans votre fédération ? Partagez-le nous !
communication@joc.asso.fr

Chômage : mauvaise cible

Les négociations actuelles sur l'assurance chômage prévoient de contrôler et de pénaliser davantage les privés d'emploi. En mettant sous silence un constat de taille : le manque d'emploi pour tous et toutes.

D'après Emmanuel Macron les personnes privées d'emploi sont « des fainéants » car du boulot en France il y en a ; il suffit de « traverser la rue ». En prime ces personnes qui ne font rien, partent « en vacances aux Bahamas » grâce aux aides de l'Etat selon les propos d'un député macroniste Damien Adam). A plusieurs reprises, ce sont des expressions méprisantes pour les personnes dans la galère. Ne pas avoir d'emploi signifie aussi ne pas avoir assez de revenus pour subvenir à ses besoins. Un Gouvernement assez sûr de lui pour s'empresser de voter début août une nouvelle loi ciblant l'apprentissage, la formation et l'assurance chômage.

Cette loi a suscité de nombreux débats et elle a finalement été votée sans réelle consultation des premiers concernés... Elle prévoit par exemple :

- La négociation avec les partenaires sociaux d'une nouvelle convention chômage jusqu'au début de l'année 2019.

- Le droit à l'allocation chômage pour un salarié qui démissionne et pour les artisans et indépendants sous certaines conditions.

Mais comment financer ça ? Le projet est de faire économies sur le dos de ceux qui touchaient déjà le chômage, en durcissant les contrôles et les sanctions. Si une personne refuse deux fois de suite « une offre raisonnable d'emploi » alors elle se retrouve radiée et perd ses allocations pendant un mois. Si elle refuse encore, elle est de nouveau radiée et ne touche plus ses allocations pendant 2 mois...

Elle prévoit aussi la mise en place d'un carnet de bord numérique dans lequel le demandeur d'emploi devra y notifier toutes ses démarches. L'objectif est clair : contrôler les démarches et pouvoir la radier dans le cas contraire. Il apparaît plus simple pour l'Etat de contrôler plutôt que de s'attaquer au problème de fond : l'emploi et l'accompagnement vers l'emploi.

*Mathilde Lacaille-Albiges
et Graziella Rattenni*

3 QUESTIONS À TENNESSEE GARCIA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT CHÔMEURS

Quelles sont les négociations en cours à propos de l'Assurance chômage ?

Tous les 3 ans, syndicats de salariés et organisations patronales sont appelés à « négocier » les règles de l'indemnisation du chômage (montant et durée de l'allocation, conditions d'ouverture des droits...). L'assurance-chômage (UNEDIC) était gérée jusqu'à présent de manière paritaire. Son financement est issu des cotisations sociales : la part de notre salaire qui est mise en commun pour financer une protection sociale solidaire. Le patronat tirait à chaque fois pour réduire les droits des chômeurs.

Quels en sont les enjeux ?

Cette négociation n'est pas habituelle. Elle est imposée par l'Etat, 2 ans avant la fin de la précédente convention. Celui-ci a fait passer cet été une loi qui supprime les cotisations sociales qui assuraient le lien entre les travailleurs et leur protection sociale. Les cotisations sociales sont remplacées par un impôt : la contribution sociale généralisée (CSG). Ce financement lui permet d'exclure les représentants des salariés de la gestion de l'assu-

rance-chômage et donc de décider seul avec le patronat de l'indemnisation des chômeurs. L'enjeu principal est donc l'avenir de notre protection sociale et avec elle le droit à l'indemnisation pour les privés d'emploi qui sont seulement 42 % à être indemnisés.

Quels vont être les changements notamment pour les jeunes privés d'emploi ?

La négociation vient de commencer, mais les thèmes imposés par l'Etat font froid dans le dos et reprennent ceux du patronat. Imposer une dégressivité des allocations (une baisse du montant chaque mois) et ne plus indemniser ceux qui sont précaires (par exemple en CDD ou en temps partiel subi...). On les accuse de choisir volontairement le chômage et la précarité ! Ces propositions ne sont pas nouvelles et n'ont jamais fait reculer le chômage. Pour les jeunes privés d'emploi qui sont pour la majorité non-indemnisés, il y a urgence à pointer les vrais responsables du chômage et à éradiquer la précarité subie. Nous sommes privés du droit au travail, nous avons le droit à l'indemnisation pour tous les privés d'emploi, notamment les jeunes qui en sont exclus aujourd'hui.



POUR ALLER PLUS LOIN

« Souvent on entend aux infos que le taux de chômage augmente, et bien les chômeurs, c'est nous. Ce n'est pas écrit sur notre tête mais voilà, on partage ce point commun. Ça fait bizarre d'être dans un livre que tout le monde va pouvoir lire, même les non-jocistes. C'est bien, il sera dans des librairies en France. Ce livre, il est important, on se livre dedans, il y a des choses que je n'oserais peut-être pas vous dire en face. Il y a des témoignages magnifiques, il y a des phrases cultes, touchantes et parfois tristes. Pour l'instant, c'est encore notre secret. Mais on accepte de vous le confier parce qu'on sait que ça va vous être utile pour changer votre regard face aux privés d'emploi. »

C'est le témoignage rédigé par deux jeunes privés d'emploi qui ont participé au projet du livre avec la Coopérative Dire le travail. Retrouvez l'ensemble des récits dans le livre « *La vie devant nous* » en vente à 5 euros dès le 10 janvier aux Editions de l'Atelier.

Agenda



18 DÉCEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

« Les migrations existent depuis toujours. Et elles continueront à exister, à cause des changements climatiques, de l'évolution démographique, de l'instabilité, des inégalités croissantes, des marchés du travail et de la volonté de mener une vie meilleure. » a dit António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

25 DÉCEMBRE NOËL

Joyeux Noël ! La JOC vous souhaite de merveilleux moments avec vos proches pour célébrer la naissance du Christ.

10 JANVIER « LA VIE DEVANT NOUS » SORTIE EN LIBRAIRIES

C'est le grand jour ! Les neuf récits de jeunes privés d'emploi sont publiés dans l'ouvrage « La Vie devant nous ». Parlez-en au plus grand nombre et rendez visible la parole des privés d'emploi !



Les membres du collectif ayant participé au projet du livre « La vie devant nous, récits de jeunes privé-e-s d'emploi ».

PRIVÉ-E-S D'EMPLOI, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Cette expression fréquemment utilisée par la JOC est issue de constats relevés durant la première année de la Campagne Nationale d'Action (CNA) « Dignes et travailleurs notre défi pour demain ». En effet, les jeunes ne sont pas demandeurs d'emploi mais privés d'un droit : celui d'accéder à un emploi digne. D'ailleurs, l'un des piliers de notre Constitution est le droit au travail... L'année dernière plus de 10 000 personnes ont signé la pétition « Emploi Digne : un droit pour tous et toutes » afin de faire reconnaître ce terme.



En attendant la sortie « officielle » en janvier 2019, nous vous offrons deux extraits tirés du livre. Ces témoignages disent la privation d'emploi et ses conséquences sur toutes les dimensions de la vie.

Manon : « Je n'ai pas d'activité, je n'ai pas d'horaires, je n'ai pas de collègues, je n'ai pas d'histoires à raconter le soir, je n'ai pas... Il ne me manque que ça. J'ai des amis, une famille, il ne me manque qu'un petit jeton dans mon jeu... un travail. »

Mohamed : « J'ai vu un sondage à propos de ceux qui ont obtenu un titre de séjour, les gens disent : « Ils sont là pour profiter du système, ils ne travaillent pas. » Mais moi je veux travailler, je ne veux pas rester assis à attendre ! »



Sur le web

#LaVieDevantNous

Chaque semaine jusqu'à la sortie du livre « La vie devant nous, récits de jeunes privés d'emploi » découvrez Mohamed, Anna, Manon ou encore David. Elles et ils vous racontent comment ils ont vécu l'Université d'été des privés d'emploi qui a vu naître le livre. Patrice Bride, l'auteur y témoigne également. www.joc.asso.fr

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR



joc2france et @joc2France

ET FLASHÉZ POUR SOUTENIR LA JOC !





Les jocistes débattent lors de l'Assemblée générale nationale du mouvement. Un lieu d'engagement parmi tant d'autres !

Service national universel : quels enjeux pour l'engagement des jeunes ?

Le SNU (Service national universel) est un projet du Gouvernement actuellement en cours de réflexion. Une phase d'expérimentation devrait être organisée dès cet été. Ce projet a pour objectif d'impliquer davantage la jeunesse française, favoriser la cohésion sociale, parler des enjeux de la défense et de la sécurité nationale mais aussi développer la culture de l'engagement. Pour cela, le projet présenté actuellement se vivrait en deux périodes.

La première période concerne tous les jeunes aux alentours de 16 ans pendant une durée d'un mois. Pendant ce mois, les jeunes vont vivre deux semaines d'hébergement collectif avec des jeunes d'autres milieux sociaux pour aborder les questions de défense, de développement personnel, de gestion de crise et droits et devoirs de la République. Les deux autres semaines de cette première période correspondent à une période d'engagement civil ou militaire (aide à la personne, environnement, défense, sécurité, ...).

La seconde période de ce Service National Universel est volontaire et permet aux jeunes entre 16 et 25 ans de vivre un engagement d'une durée de 3 à 12 mois. Elle permettrait aux jeunes de s'engager pour la défense, l'environnement, l'aide à la personne ou encore la culture. Cette période ressemblerait aux actuels services civiques sans informations supplémentaires sur la rémunération, les droits ou les conditions de cet engagement à l'heure actuelle.

Ce projet touche la jeunesse dans sa globalité puisqu'il prévoit que tous les jeunes de 16 ans passent par cette période de 1 mois obligatoire.

C'est pour cette raison que les organisations de jeunes et de jeunesse se sont penchées sur le sujet. Parmi elles, les points de vue divergent.

Certaines organisations pensent que ce projet est une chance pour la jeunesse en permettant à tous les jeunes de découvrir des opportunités d'engagement, ils y voient un tremplin pour les jeunes. Ils mettent aussi en avant la mixité sociale et voient le SNU comme un moyen de permettre à des jeunes issus de milieux différents de partager une expérience commune.

D'autres organisations, dont la JOC, ne voient pas l'obligation comme une solution. Imposer une nouvelle forme d'engagement à des jeunes ne leur permettrait pas de découvrir librement ce que l'engagement peut leur apporter. De plus, de nombreux jeunes s'impliquent déjà dans la vie associative, syndicale, politique ou militante et sont trop peu reconnus, nous en sommes un exemple, nous les jocistes ! Nous pensons aussi que ce n'est pas en faisant vivre ensemble des jeunes de milieux sociaux différents pendant 15 jours que la mixité sociale existera en France. En effet, d'après les travaux de la Fondation Jean-Jaurès et de Thomas Piketty, ce sont les classes favorisées qui fuient les mixités. Nous devons apprendre à se rencontrer et à se comprendre pour vivre dans une société ouverte et fraternelle, pour cela, l'Etat doit favoriser des rencontres et des échanges dès l'école quels que soient notre âge, notre origine, notre handicap ou notre quartier.

Floriane Legal

POUR ALLER PLUS LOIN

LE POINT DE VUE DE LA JOC

La JOC, aux côtés d'autres organisations ne souhaite pas voir ce projet mis en place. Ensemble, nous nous posons la question de la pertinence de ce projet : les moyens que demandent la mise en place du SNU devraient être investis dans des secteurs qui souffrent actuellement pour accompagner les jeunes dans leur vie : enseignement, accompagnement vers l'emploi, orientation, ... Selon la JOC, ce projet ne répond pas aux souhaits des jeunes pour leur avenir. Rendre l'engagement obligatoire lui fait perdre tout son sens, il ne permet pas de se poser la question de militer et d'agir en lien avec ses propres convictions à 16 ans mais aussi pour le reste de sa vie. Nous pensons que, comme pour les services civiques actuellement, la phase d'engagement volontaire proposée aux jeunes est de nouveau une proposition pour « s'occuper » sans permettre de disposer d'un emploi digne. Alors qu'en 2016, 70% des jeunes interrogés par la JOC estiment qu'avoir un CDI est la principale clé pour accéder à un emploi digne, à nouveau, le gouvernement propose aux jeunes un dispositif qui ne permet pas de sortir de la précarité.

« Faire un métier que j'aime et vivre de manière décente »

Johnny, 20 ans, est un jociste de Nanterre (92). L'année dernière (2017-2018) il passait un bac d'architecture. Et avec la fin du lycée, est venue la question du choix de ses études et du passage par la nouvelle plateforme d'orientation : Parcoursup...

Première étape pour Johnny : les choix d'orientation. « Mes choix, c'était des licences en STAPS, j'avais choisi ça car c'est un domaine qui m'a toujours intéressé. » Ce qui motivait Johnny c'était de pouvoir faire des études qui correspondent à ses passions : le sport et le travail avec les jeunes. Ce qui l'a encouragé à faire ces vœux malgré ses années d'architecture vient de son expérience lors de sa terminale précédente durant laquelle il avait fait les mêmes vœux et avait eu des réponses positives. Johnny avait aussi envie d'intégrer un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) mais son dossier était trop léger avec son cursus et demandait des stages dans le sport.

Deuxième étape : l'attente et les réponses. Le 22 mai démarre alors sur Parcoursup la phase de réponses aux candidatures. Johnny se retrouve alors sur liste d'attente pour tous ses vœux. Au début ce n'est pas très stressant, mais avec le temps ... « C'est vrai que personne n'avancait dans la liste. Au début j'étais serein et après de plus en plus serré, de moins

en moins serein. » Le bac passé, l'étape complémentaire démarre et Johnny stresse. Il lui faut assurer ses arrières et il décide de postuler à une alternance en design graphique : « Je me suis dit : je peux, c'est qu'un vœu en plus. Je stressais encore plus, parce que j'entendais les amis, les gens de ma promo qui disent moi j'ai ça, et toi t'as rien. » Après plusieurs jours il a enfin une réponse positive, mais il s'agit du diplôme de métier d'art. « J'étais quand même un peu heureux parce que j'avais quelque chose, mais j'avais encore l'alternance à trouver, et je savais que si j'avais l'alternance j'aurai une porte de sortie. »

Troisième étape, la rentrée. C'est encore l'incertitude, Johnny, doit trouver un stage pour son alternance. La recherche est complexe, dans ce milieu, la majorité des professionnels travaillent chez eux et ne peuvent pas accueillir de stagiaire. Johnny a donc cherché une autre solution : « J'ai pensé au Service Civique, mais j'ai choisi de continuer dans une formation dont j'avais déjà entendu parler ». Il a alors intégré un cursus préparant aux études



en sport avec deux stages dans l'année, « une superbe opportunité pour épaissir mon dossier et travailler dans le sport ».

Et quel bilan dans tout ça ? Johnny a un regard assez neutre sur la plateforme, même si des copains ont été acceptés, d'autres sont restés sans formation et galèrent à trouver quelque chose. Durant cette période, Johnny a pu compter sur les copains et copines de sa fédération. Il a aussi rencontré de l'incompréhension sur son souhait de changer d'orientation. Pour la suite, Johnny souhaite bosser comme « prof de sport, entraîneur... Juste faire un métier que j'aime et vivre de manière décente. »

François Salomé

Culture

LIVRE

« Leurs enfants après eux »
Nicolas Mathieu

Récompensé par le prix Goncourt 2018, le livre « Leurs enfants après eux » de Nicolas Mathieu raconte avec humour et suspense une jeunesse dans l'Est, en Lorraine, dans les années 1990. Des trajectoires de vies de jeunes en milieu ouvrier à lire !

Actes Sud, 22 €

FILM

« Pupille »
Jeanne Herry

Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique le jour de sa naissance. C'est un accouchement sous X. Ce film raconte la mobilisation des services de l'aide sociale à l'enfance et du service adoption pour trouver sa mère adoptante.

En salles le 5 décembre

CD

« Phoenix »
Soprano

L'ancien rappeur des Psy 4 De La Rime est de retour avec un nouvel album ! Le marseillais dépasse les frontières musicales avec des titres inspirants. Le titre « À la vie à l'amour » incite la jeunesse à aller de l'avant : « quand tout s'écroule, faut reconstruire ».

14 €